Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

DGFiP 19

Syndicat National Force Ouvriere
des Finances Publiques
Section de la CORREZE

DECLARATION LIMINAIRE
CTL 15 septembre 2017

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales vous le disent depuis longtemps, l'exercice de suppressions d'emplois suivies de replâtrages « bouche-trou » comme les réductions d'horaire d'ouverture au public, ou la suppression de certaines missions, pour « colmater les dégâts » et cacher la situation catastrophique des services ne peut pas durer éternellement.

Nous en arrivons au bout de l'exercice.

Après les CAPL de juin-juillet où le mouvement s'est quasiment limité aux changements d'affectation des agents qui suivaient leurs tâches suite aux restructurations, suivi de mesures de gestions qui s'apparentaient plus aux « chaises musicales » qu'à une gestion pérenne des emplois, nous avons l'impression d'être aujourd'hui conviés à revivre la même chose : un peu d'impôt qui saute d'ici à la-bas, une pincée de communal qui part d'ailleurs vers autre part, et ainsi de suite…..

Ce n'est peut-être pas grand-chose à chaque fois, mais cela risque d'être beaucoup pour les agents qui auront à effectuer un certain nombre de taches supplémentaires pour préparer un transfert qui leur fera perdre ou gagner l'équivalent de charges de zéro virgule quelque chose ETP.

Ces diminutions ou augmentations de charges que vous nous chiffrez comme relativement peu importantes méritent-elles l'énergie et le temps qui seront dépensés pour effectuer les transferts par les agents des postes ?

L'un des grands « gagnants » de ce jeu sera Egletons qui récupère en communal des charges évaluées entre 0,8 et 0,92 ETP, presque un, sans personnel supplémentaire. Même si ce poste longtemps en difficultés a réussi à remonter la pente, l'inquiétude doit y être grande de voir arriver du travail supplémentaire avec deux postes pourvus par des collègues détachés c'est à dire sans aucune garantie sur la pérennité des affectations.

Et que dire d'Uzerche, poste en grande difficulté, où les collègues vont devoir à la fois vivre une situation d'intérim, et le transfert de Vigeois ? La situation risque de n'y être pas simple non plus..

Dans la même veine, vous nous demandez de nous prononcer sur la réduction des horaires d'ouverture de Bort les Orgues. Là aussi, nous ne doutons pas que ce sera une aide précieuse pour les collègues, mais nous ne sommes pas surs du tout que cela pourra compenser l'absence d'un tiers du personnel du poste .

FO-DGFiP vous le dit souvent et depuis longtemps, la seule solution pour assurer à nos collègues des conditions de travail décentes et leur permettre d'assurer correctement nos missions, c'est l'arrêt des suppressions d'emplois, et la recréation, là où il y a besoin, des postes nécessaires au bon accomplissement des missions.